

# Appel Mondial à une nouvelle mobilisation pour l'Enfance en 2009

Date : 16 juin 2014



Cet Appel a recueilli l'adhésion de plusieurs milliers d'organisations et d'individus à travers le monde.

## Une mobilisation pour l'Enfance : une initiative du BICE pour les droits de l'enfant

En 1979, déjà, le BICE avait participé à l'organisation de l'**Année internationale de l'Enfant**. Dans les années 80, il a joué un rôle majeur dans l'élaboration de la [Convention relative aux droits de l'enfant](#).

Depuis, le BICE œuvre à son application sur le terrain grâce à un réseau de partenaires, d'organisations membres et d'experts présents sur quatre continents et grâce à un plaidoyer actif auprès du Comité des droits de l'enfant et du Conseil des droits de l'homme de l'ONU à Genève.

- [En savoir plus sur le BICE](#)

## Droits de l'enfant : état des lieux 20 ans après

Les signataires de l'Appel pensaient que si la Convention a permis d'indéniables progrès depuis 20 ans, les dernières années avaient marqué un certain essoufflement. Les organisations de défense de droits de l'enfant dont le BICE constataient des reculs inquiétants et des **violations encore très graves des droits des enfants** dans beaucoup de régions du monde.

Avec la diffusion de la crise économique au niveau mondial, il craignaient que cette situation ne s'aggrave, en particulier pour les enfants des pays les plus pauvres. C'est pourquoi les signataires ont appelé de façon urgente à une nouvelle mobilisation pour l'enfance à l'échelle mondiale.

## **L'Appel est le fruit d'un travail de 2 ans :**

- Au niveau régional d'abord - en Afrique, en Amérique Latine, en Asie et en Europe CEI - avec une consultation sur la situation de l'enfance 20 ans après l'adoption de la Convention qui a donné lieu à des Prises de positions régionales sur la situation des droits de l'enfant.
- Au niveau international ensuite grâce au travail d'un groupe d'experts de haut niveau qui a préparé un document de référence qui a servi de base pour la rédaction du texte de l'Appel.

## **Un Appel global pour l'enfance**

L'Appel s'adressait aux États - garants de l'exécution de la Convention-, la Communauté internationale, les médias, les autorités morales et religieuses, les organisations de la société civile, aussi bien que tous les hommes et femmes de bonne volonté, car **le respect des droits et de la dignité de l'Enfant** concerne aussi chacun de nous.

## **Marraine et Comité d'Honneur**

L'Appel a été parrainé par **Marguerite Barankitse**, originaire du Burundi, prix des droits de l'homme du Gouvernement français en 1998. Son courage et sa détermination ont sauvé la vie de très nombreux enfants tutsis et hutus lors des massacres inter ethniques de 1993. Depuis, plus de 10 000 enfants ont été accueillis à la [maison Shalom](#) qu'elle a créée.

Un Comité d'honneur, composé entre autres par M. **Adolfo Perez Esquivel**, Prix Nobel de la Paix et Mme **Yanghee Lee**, Présidente du [Comité des droits de l'enfant de l'ONU](#), a également parrainé l'Appel.

## **Composition du Comité international de l'Appel**

Réuni à l'initiative du BICE, ce Comité d'experts a établi le document de référence de l'Appel Mondial à une nouvelle **mobilisation pour l'Enfance** 2008-2009.

Les titres et fonctions de chaque membre du Comité remontent à l'année 2009 et peuvent avoir changé depuis.

- Mme **Alessandra AULA** (Suisse) : Directrice de la Représentation Permanente du BICE auprès des institutions internationales et européennes
- M. **Abraham BENGALY** (Mali) : Président, Comité d'Orientation CEPROCIDÉ ; Secrétaire général adjoint, Association malienne des droits de l'Homme
- Mme **Johanne BOUCHARD** (Canada) : Assistante de projets à l'Observatoire de la diversité et des droits culturels, Université de Fribourg (Suisse)
- Mme **Virginie DHELLEMES** (Belgique) : Secrétaire Générale du BICE

- M. **Nodari Lotarievich HANANASHVILI** (Fédération de Russie) : Vice-président, association nationale des organisations à but non lucratif ; Directeur général adjoint, Fond Enlightmen
- M. **Sanphasit KOOMPRAHANT** (Thaïlande) : Président ISPCAN ; Directeur du Centre pour la protection des droits des enfants
- M. **Désiré KOUKOUI** (Côte d'Ivoire) : Coordinateur du BICE en Côte d'Ivoire
- M. **Norberto LIWSKI** (Argentine) : Médecin ; Ancien Vice-président du Comité des droits de l'enfant
- Mme **Valérie LOCHEN** (France) : Directrice veille et stratégie à la Fondation d'Auteuil
- Mme **Sylvie MANSOUR** (Palestine) : Assistante technique en santé mentale auprès du Ministère palestinien de la santé
- M. **Yves MARIE-LANOE** (France) : Président du BICE
- Frère **Ernest MILLER** (Etats-Unis) : Directeur d'éducation et de formation de la Mission lassalienne, province de Baltimore
- Mme **Marie-Thérèse MULANGA** (République démocratique du Congo) : Directrice du Secteur Recherche à l'Aide à l'enfance défavorisée à Kinshasa ; Membre du Conseil d'administration du BICE
- Mme **Irada PARAJULI GAUTAM** (Népal) : Présidente de l'association Aawaaj (La Voix)
- Père **Clodoveo PIAZZA** (Brésil) : Membre du Conseil d'administration du BICE ; responsable de programmes de lutte contre la pauvreté au Mozambique
- Mme **Monique SCHERRER** (France) : Rédactrice en chef du magazine Prions en Eglise Junior, Bayard Presse ; Membre du Conseil d'Administration du BICE